

Utiliser des grilles de repérage pour une approche multidimensionnelle de l'identification.

1°) Le contexte d'élaboration des grilles.

Les grilles de repérage qui vous sont proposées sont le fruit d'une réflexion initiée par une équipe de personnels du lycée Aliénor d'Aquitaine : proviseur adjoint, C.P.E., enseignant et conseillères d'orientation. À la fin de l'année scolaire 2010 - 2011, ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises pour réfléchir à l'amélioration de la prise en charge des élèves à haut potentiel.

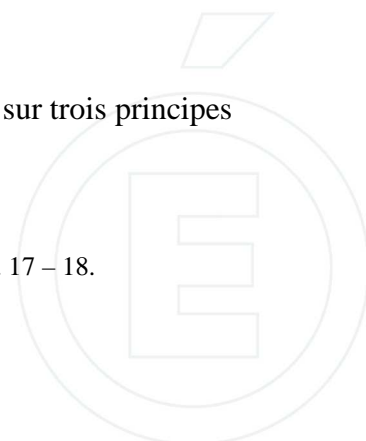
La question du repérage s'est évidemment rapidement imposée comme préalable essentiel à toute démarche.

L'identification peut être envisagée comme un ensemble de méthodes qui permettent de reconnaître les besoins éducatifs particuliers, les difficultés mais aussi les forces et les champs d'intérêt des élèves afin de trouver des façons efficaces d'enrichir et d'accroître leurs possibilités. Rappelons qu'il est toujours difficile pour les professionnels de l'éducation de détecter les élèves à haut potentiel même après une formation : 50 % des enfants à haut potentiel ne seraient pas décelés par leurs professeurs selon certaines études¹. Les auteurs du rapport Delaubier, dans leurs propositions pour améliorer la prise en considération des « élèves intellectuellement précoces » dans le système scolaire français, invitent à dépasser le critère réducteur du Q.I. Ils plaident pour une approche multidimensionnelle de l'intelligence². Ils souhaitent la mise en place de méthodes d'identification fondées sur des critères variés tels que la créativité, la motivation ou l'intelligence sociale afin de mieux prendre en compte la diversité de la population à desservir. Cette démarche permet de dépasser les débats soulevés par un classement des élèves en fonction du Q.I. Tous les acteurs engagés dans la réussite de ces apprenants ont à gagner à une identification multifactorielle. Le dialogue entre l'institution scolaire et les familles s'en trouverait simplifié et cela permettrait aux pédagogues d'être guidés plus finement dans leur action.

L'approche multivariée de l'identification du haut potentiel repose sur trois principes essentiels.

¹ Terrassier J-Ch, Gouillou, Ph, *Guide pratique de l'enfant surdoué*, 8^{ème} éd., Paris, 2009, p. 17 – 18.

² Rapport Delaubier, p. 38, proposition 2 – 4.



- Le dépistage doit reposer sur une méthode la plus exhaustive possible : il faut chercher à l'élargir aux différents domaines dans lesquels le haut potentiel s'exprime³ ;
- Il convient d'utiliser de multiples instruments d'évaluation et de les croiser ; les outils que nous allons présenter auront démontré leur efficacité auprès d'enfants à haut potentiel⁴ ;
- Enfin, il est primordial d'utiliser les différentes sources d'informations à notre disposition pour identifier les élèves à haut potentiel : l'observation des équipes pédagogiques, les parents d'élèves et éventuellement des pairs⁵.

Certains chercheurs postulent en effet qu'aucune composante de l'identification n'est plus importante qu'une autre. Au contraire, c'est l'interaction entre les différents indicateurs qui permettrait de déterminer le haut potentiel⁶.

Cette procédure présente un avantage en milieu scolaire. L'identification, reposant sur différentes mesures des compétences d'une personne, présente l'intérêt de cerner de façon plus fine des élèves à haut potentiel⁷.

Les démarches employées permettent de ne pas réduire le haut potentiel à un unique indicateur et d'intégrer les différences entre les élèves à haut potentiel.

Ces grilles s'adressent à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : à quelque niveau de leur intervention, ceux-ci pourront compléter ces grilles ou, à défaut, s'apercevoir que certains *items* correspondent à des caractéristiques intellectuelles et comportementales associées des élèves qui leur sont confiés. La convergence des points de vue des différents membres de l'équipe éducative ainsi obtenue apparaît fondamentale car elle permet de disposer de prismes complémentaires qui conduiront avec une très grande probabilité de réussite à l'identification.

Il existe une grille de repérage relativement bien diffusée, celle de Jean – Charles Terrassier, que l'on peut déjà consulter par le biais du site académique. Cet inventaire d'identification, pour extrêmement précieux qu'il soit, n'est pas le plus adapté pour les

³ Caroff, X., Guignard, J-H, et Jilinskaya, M., L'identification des enfants à haut potentiel : vers une approche multidimensionnelle, in Lubart, T., (dir.), *Enfants exceptionnels. Précocité intellectuelle, haut potentiel et talent*, Paris, 2006, p. 79 ; Caroff, X., Pereira – Fradin M., Lubart, T., *art. cit.*, p. 155.

⁴ Caroff, X., Pereira – Fradin, M., Lubart, T., *art. cit.*, p. 155 ; Alberta Learning, *Enseigner aux élèves doués et talentueux*, Edmonton, 2002, p. 35..

⁵ Alberta Learning, *Enseigner aux élèves doués et talentueux*, Edmonton, 2002, p. 35.

⁶ Renzulli, J.S., Smith, L.H., White, A.J., Callahan, C.M., Hartman, R.K., Westberg, K.L., *Scale for rating behavioral characteristics of superior students*, Mansfield Center, 2002; cité par Caroff, X., Pereira – Fradin, M., Lubart, T., *art. cit.*, p. 161.

⁷ *Ibid.*

membres du système éducatif. En effet il est plutôt destiné aux parents des élèves à haut potentiel. La grille que nous désirions devait permettre de placer le point de vue du côté des professionnels de l'éducation.

Ces grilles sont utiles lorsque le haut potentiel est ignoré par l'équipe éducative. Elles permettent le repérage **par un faisceau d'indices convergents** qui permet de poser un « diagnostic » de « précocité ». Elle peut ensuite servir de support au dialogue qui devrait s'engager entre l'équipe, l'élève et sa famille, et éventuellement de proposer le cas échéant un dépistage par un test adapté comme le WISC.

2°) L'élaboration des grilles et leur fonctionnement.

Le groupe du Lycée Aliénor a étudié quatre grilles. La première grille est une composition de l'équipe du Lycée qui s'est fondée sur les caractéristiques et les problèmes rencontrés par les élèves à haut potentiel. Ces informations se trouvent dans la plupart des ouvrages concernant la précocité. Les trois autres grilles proviennent d'une adaptation de celles produites par des chercheurs nord-américains. La méthode employée et les grilles sont issues des travaux exécutés par la direction de l'éducation française de *l'Alberta Learning* au Canada⁸, une œuvre monumentale, peu connue encore en France et qui pourtant fourmille d'une multitude d'informations concernant le dépistage, la remédiation et de propositions pédagogiques

La première grille a emporté les suffrages car elle contient les problèmes souvent associés au haut potentiel (il faut bien l'admettre, les troubles liés à la « précocité » interpellent et constituent bien souvent un premier indice). Il faut avoir cependant à l'esprit que tous les hauts potentiels ne se distinguent pas ainsi : une proportion non négligeable se « sur-adapte » pour répondre aux exigences sociales et à celles du système éducatif et passe donc de ce fait très fréquemment inaperçue. D'autre part cette grille semble la plus accessible à un public qui est certes sensibilisé à la question mais qui n'a pas encore reçu de formation approfondie sur le haut potentiel.

Les entrées de cette première grille essaient de procéder à un balayage assez large des caractéristiques des élèves à haut potentiel et des difficultés associées à celles – ci. Les *items*

⁸ Alberta Learning, *Enseigner aux élèves doués et talentueux*, Edmonton, 2002, p. 55 et suivantes.

sont classés en trois grandes entrées : intelligence, créativité, postures/comportement. Il est évident qu'il est très réducteur de cliver ainsi les composantes d'une personnalité. Ainsi la créativité n'est – elle pas une marque de l'intelligence ? La classification en champs des grilles a donc pour but de simplifier l'approche du haut potentiel pour les utilisateurs de la grille.

Nous l'avons déjà signalé, les caractéristiques et les problèmes associés sont ceux que l'on trouve dans les ouvrages dédiés au haut potentiel : le lecteur trouvera dans la plupart de ces livres un paragraphe ou un chapitre et souvent un tableau de synthèse sur les principales caractéristiques des élèves « précoces ». Il ne nous a donc pas paru nécessaire d'insister sur ces éléments dans cette présentation.

Enfin la case « cocher en cas d'exactitude » permet rapidement de se remémorer des caractéristiques et des problèmes observés. On peut très bien ne pas s'en servir et souligner ou entourer les éléments que l'on aura repérés.

Les autres grilles proposent une évaluation des différentes caractéristiques observées par un système d'échelle. C'est pourquoi il semble qu'elle s'adresse à un public disposant déjà d'une connaissance plus fine de ces élèves car il s'agit d'évaluer par degré telle ou telle caractéristique. On y retrouve les mêmes entrées que dans la première grille mais dans une présentation différente ; les problèmes associés n'y figurent pas.

Ces grilles présentent également l'avantage de tenir sur une page et de proposer des entrées succinctes.

En tout état de cause, les collègues devraient avoir le choix de la grille qu'ils utilisent et avec laquelle ils sont le plus à l'aise : l'usage d'une grille n'exclue aucunement celui d'une autre. L'intérêt essentiel est qu'elles constituent un fondement commun nécessaire aux échanges concernant l'identification de l'élève.

Enfin, nous terminerons cette présentation en indiquant que ces grilles ne sont pas figées : des changements de titulature des champs, de mise en page, des suppressions ou des ajouts d'items sont possibles. Toutes les modifications permettant une amélioration des grilles sont les bienvenues si elles peuvent permettre un usage et un repérage facilités.

3°) Les perspectives induites par l'utilisation des grilles.

Ces grilles ne se remplissent pas obligatoirement. En effet, les membres du groupe qui les a élaborées sont déjà sensibilisés à la question du haut potentiel, connaissent donc très bien les *items* de la fiche et procèdent donc à l'identification sans forcément remplir la grille. Néanmoins ce n'est pas parce qu'elles ne se remplissent pas qu'elles sont inutiles ! En effet un des intérêts fondamentaux de la grille réside dans les informations qu'elle fait passer permettant une connaissance plus fine des élèves à haut potentiel. La maîtrise de ces informations rend finalement inutile le remplissage de la grille qui se fait finalement de tête. Ces grilles prouvent ainsi toute leur utilité. D'autre part l'existence de ces grilles constitue également une banque de données à laquelle on peut se référer pour soi ou pour les collègues lors de réunion ou lors d'un entretien avec l'élève et sa famille.

Ces grilles ne se suffisent pas à elles – mêmes. Elles doivent être utilisées dans le cadre d'un protocole plus large concernant le suivi des élèves à haut potentiel dont elles constituent le premier temps. Dans le cas d'un élève déjà diagnostiqué, on pourra passer à la deuxième étape de ce protocole.

Les réunions du groupe du Lycée Aliénor d'Aquitaine ont permis de penser un séquençage du protocole d'accompagnement. Nous avons distingué cinq temps :

1 : l'identification : l'équipe à l'aide des grilles se donne le temps nécessaire de l'observation durant la première période de l'année scolaire, soit jusqu'à la Toussaint.

2 : le « diagnostic » : il faut envisager aux environs du terme de cette période une réunion, une cellule de veille éducative, qui aura pour but d'échanger sur ce que chacun aura pu observer et donc croiser les regards pour parvenir à une première série d'identification.

3 : l'élaboration d'une fiche diagnostic préparant l'entretien avec la famille et l'élève. La fiche serait élaborée par l'équipe : elle poserait les éléments d'un premier diagnostic et contiendrait les éléments de remédiation. Elle pourrait prendre la forme d'un PPRE ou d'un contrat ou d'une fiche de suivi. Le format de cette fiche reste à déterminer à ce

jour : la conférence d'Alain Salzemann lors de la journée de formation donne néanmoins une idée assez claire de sa présentation et du type de contenu. Sa présentation doit être assez souple pour répondre aux particularités de chaque élève.

4 : l'entretien de l'élève et de ses parents avec deux ou trois collègues : il a semblé judicieux de restreindre le nombre d'intervenants afin de ne pas effrayer l'élève et sa famille. Le but de cet entretien est d'expliquer la démarche aux parents, en faisant part des qualités et des problèmes de l'élève. Il peut permettre aussi le cas échéant d'inviter la famille à passer un test. En fonction des difficultés rencontrées par l'élève, lui et sa famille pourraient être orientés de manière préférentielle vers tel ou tel membre de l'équipe (COPSY, médecin scolaire, infirmière, personnel de direction, C.P.E., enseignant). De plus ils pourraient être conseillés sur un type de prise en charge hors du système scolaire : ergothérapeute, psychologue, graphothérapeute...

Enfin l'entretien se doit de proposer des objectifs clairs à atteindre (disciplinaires et transdisciplinaires) pour améliorer la situation et aider l'élève à exploiter son potentiel. Ces objectifs pourront être affinés lors de cet entretien.

5 : le suivi de l'élève toutes les deux semaines dans un premier temps. On lui demande de s'autoévaluer à partir de la fiche de suivi et un collègue référent de l'équipe (le mieux est que l'élève et ce collègue se choisissent mutuellement) le rencontre pour faire le point sur les objectifs à atteindre.

Ces entretiens de suivi peuvent aussi servir à une mise à jour des difficultés et des objectifs et donc également de la fiche de suivi. Ils permettraient ainsi d'assurer une progression de l'élève dans de nombreux domaines tout au long de l'année scolaire.

Pour conclure cette présentation, il nous paraît important d'insister sur l'importance du repérage. L'identification permet d'abord de changer le regard que nous portons sur l'élève et c'est déjà un grand pas. Ensuite, comme nous venons de le montrer, il est la condition préalable à la mise en place d'un protocole de suivi de l'élève. Enfin il doit permettre l'adaptation des pratiques pédagogiques pour aider ces élèves à besoins éducatifs particuliers: c'est là un dossier crucial qui fera à n'en pas douter l'objet de prochaines informations.